

Général. — Je n'admets pas cela. Nous avons déjà une motion de renvoi des mines sans intérêt.

JAIRES. — Jusqu'à jour où nous pourrions nous réunir, j'accepte la société à plat. Comment voulez-vous que le Congrès ne s'occupe pas de cette question ? Un prochain nous devons rendre compte de notre vote. La proposition Michard doit être renvoyée à la commission qui la rapportera avec un avis bien tranché.

Au sujet de la R. P. DE PRESSENSE. Comment l'appareillement au nom du Rhône. Le R. P. doit rendre un scrutin à propos. Le député d'arrondissement est l'intéressé, le rapporteur entre les électeurs et le gouvernement.

L'appareillement nous ferait perdre le bénéfice moral et politique de la R. P.

GROUSSIER. — L'appareillement est un moindre mal. C'est pourquoi la commission d'ordre l'accepte. Il est moins dangereux que le deuxième tour ou le carter.

En Belgique, ce sont presque toujours des carter. Je ne consens que trois circonscriptions ou il y a une liste socialiste pure.

ROLAND PROTEGE contre les élus qui votent des crédits en faveur des rabbins et pasteurs. Il blâme les 5 élus qui ont voté la validation de Gérard-Richard et qui se sont abstenus dans le vote du budget.

Il dépose la proposition — que nous avons lue hier — à propos des sociétés religieuses ou philosophiques auxquelles les socialistes adhèrent.

Le député d'André-et-Loire dépose une motion réglant les divisions intérieures du groupe, invitant les élus à ne pas se servir de journaux bourgeois. C'est également renvoyé.

TROISIÈME JOURNÉE LA SEANCE DU MATIN Présidente de DELORY avec OUSTRY et PITON.

La question municipale UN HOMMAGE AUX SOCIALISTES DE ROUBAIX

VEBER indique l'état d'esprit de la commission d'élaboration du projet du Conseil Municipal.

Dans la sous-commission, toutes les opinions étaient représentées.

Une autre, composée de Bedouze, Navarre et Veber, a présenté le texte adopté à l'unanimité.

C'est un texte d'unité et d'union.

Nous avons voulu mettre debout une œuvre acceptable pour tous, ne rejetant que ce qui pouvait nuire.

Nous avons voulu relier ce programme au Dada même de l'Internationale, du Congrès International de Paris en 1900.

Après cette déclaration de principes, nous avons divisé le programme.

Dans l'ordre politique, nous n'avons placé que les questions se référant directement aux questions municipales.

La R. P. en elle, qui devra être appliquée législativement et municipale. Le P. Socialiste a un grand intérêt. Ce jour-là, la propagande gagna en intensité et en efficacité, quand dans la moindre commune nous avons un ou deux conseillers municipaux.

Pour le développement économique de la commune, il nous faut une égalité moins défectueuse : il nous faut un Gouvernement plus sage, un Conseil d'Etat plus sage, une République plus large, plus de libéralisme dans l'application des lois administratives ; la plus-value prévue par la loi de 1907, par exemple.

Le rapporteur envisage ensuite la question des syndicats de communes ; cela vaut mieux pour l'administration comme pour le programme.

Pour les questions municipales, nous pouvons faire des déclarations, projeter un quelconque projet de loi socialiste municipal ; il y a un socialisme tout court, un, avec des applications diverses.

Si le socialisme consiste en une série de programmes sociaux, commençons à appliquer cela dans les communes — dont le nom même est communisme.

Les améliorations matérielles possibles nous les faisons, nous les faisons mieux. Nous nous sommes donné pour tâche la Société actuelle a été préparée par les corporations, de même le communisme communal et le syndicalisme préparés dans la cité ouvrière.

Dans le domaine économique, un moyen d'existence existe, qui est également distinct de la trop vive sympathie ou de l'antipathie pour les régimes directs.

Elles peuvent être un moyen comme l'administration des syndicats ou des coopératives.

Quand même de serait du capitalisme d'Etat, rappellez que Marx en était partisan, que ses disciples ont été les premiers à aller vers une concentration capitaliste de plus en plus grande. Or, par les services publics, nous faisons une sorte de concentration supérieure.

Mais, dans les sociétés de producteurs, nous ne devons pas permettre les aliénations des domaines communaux ; nous devons pouvoir en acheter d'autres, par exemple pour créer un jour le service d'habitations.

Les sociétés « à bon marché » sont trop souvent des sociétés de producteurs.

A nous d'ébaucher une sorte de service public de l'habitation ; c'est encore un point partiel d'application socialiste.

Si tous les socialistes veulent ne pas bouder devant les petits ennemis, les quolibets, les ironies, ils comprendront leur devoir. Nous ne méprisons pas les petits profits que nous ferons et la bonne propagande qui en résultera.

Si dans une commune maritime, par exemple, nous pouvons donner aux pêcheurs un service de bateaux communaux, nous leur aurons montré le collectivisme en œuvre, mieux que par de grandes conférences.

Vive la Commune sociale ! (Applaudissements prolongés.)

MILHAUD. — C'est avec une foi socialiste sans réserve et dans un esprit scientifique qu'il va examiner ce grand fait de la municipalisation des services publics et même dans certaines industries où il y a la concurrence.

Il précise un exemple : la régie du gaz à Genève. En régime socialiste, les ouvriers recevraient un pouvoir d'acquisition supérieur.

D'après les salaires, les capitalistes ont un parti qui est vis-à-vis des travailleurs comme 247 à 100.

Les chauffeurs qui ont 7 fr. 20 auraient 25 francs.

Il dit qu'il n'y a qu'un résultat à dédaigner dans la municipalisation ? C'est un mouvement, un effort vers le socialisme ; Dazet, Deslindères ne l'ont-ils pas démontré, en somme ?

Combrè-Moré et appelé la régie directe de la commune socialiste.

Nous l'avons vu portée en 1900. (Rires.) En 1894, Jules Guesde n'a-t-il pas prononcé son magnifique discours sur la pharmacie municipale de ROUBAIX.

GUESDE. — Il n'y a rien de nouveau dans cette pharmacie que de produits pharmaceutiques et non de libération ouvrière.

MILHAUD continue par des exemples précis de produits meilleurs, meilleur marché, avec des ouvriers mieux payés, grâce au régime.

Ceci se passe en Italie, dans des communes... du Bloc, administrées par des radicaux et des socialistes. (Rires et rumeurs.) Guesde, en 1894, ne disait-il pas que la Révolution se fait tous les jours, en parlant des nationalisations ?

GUESDE proteste contre ces interprétations partielles de sa pensée.

Diverses protestations se joignent à la sienne, d'autres se produisent en sens contraire.

MILHAUD continue en s'appuyant sur Vandervelde, et sur Kautsky qui, en repoussant le socialisme communal agraire, dit qu'il n'y a rien de nouveau dans le socialisme municipal, et même, avec quelque habileté et du savoir technique, dépasser celles-ci.

Les affirmations de Kautsky, sur la question de l'habitation sont des plus importantes.

A côté des théories, les faits parlent, depuis cette magnifique escarmouche de nos camarades de Roubaix et du Conseil d'Etat, les faits parlent.

A Zurich, en 1906, des logements de trois pièces coûtaient 626 francs, prix plus élevé que jadis. On construisait pour 2 millions de logements ouvriers ; les loyers baissent aussitôt d'un tiers, et les propriétaires ont dit, pour tous ces logements de meilleures conditions d'hygiène.

A Buda-Pesth, la municipalité bourgeoise vote 95 millions pour le même objet.

GUESDE. — Vous oubliez les corons des compagnies minières qui louent leurs maisons à bon marché.

RENAUDEL. — Dans les logements municipaux, on n'aurait pas le fil à la patte. **LAMENDIN.** — Qu'on aille donc voir dans les corons miniers les mineurs sont logés ! (Applaudissements.)

MILHAUD. — Bracke nous dit que quand on arrive à abaisser les prix de vente des denrées, par exemple, les capitalistes abaissent les salaires ; si vous abaissez les impôts, la classe bourgeoise en profitera surtout.

Notre politique économique ne doit pas être d'alléger la charge des contribuables, mais de diminuer le prix de la consommation.

On peut aussi maintenir les prix et appliquer les bénéfices des régies à d'autres améliorations intéressant directement la classe ouvrière, et ce pas faire de cadeaux à des capitalistes.

Pour les monopoles nous pouvons jouer des prix multiples, à l'inverse des capitalistes, en faveur des peuples.

Si on admettait qu'il y ait abaissement des prix profits aux capitalistes, faut-il admettre que le renchérissement leur ferait du tort ?

Il faudrait donc nous désintéresser de ces choses ?

MILHAUD cite des paroles de Delory, qui a dit qu'il enviait les camarades qui s'entendent aujourd'hui pour la coopération, demain pour le syndicalisme, pour la régies...

DELORY. — On pourrait croire que nous sommes adversaires... Nous ne sommes pas la verve des réformes. Nous avons voulu, à tout cela avant beaucoup. Mais ce n'est pas du socialisme.

MILHAUD. — Oui, vous dites que précéder les régies ce serait sacrifier notre droit d'adhésion de socialistes à un plus de libertés. Mais ce sont les deux. (Rires.)

J. GUESDE. — Delory veut dire qu'il ne faut pas donner une valeur socialiste à des choses qui n'en ont pas, qui peuvent causer des déceptions.

Il faut toujours présenter le socialisme comme étant l'émancipation des peuples de quelques-uns, mais de tous.

MILHAUD lit l'article de Delory montrant la démission causée par la régie de l'ébouage.

DELORY. — J'ai voulu dire qu'il y a un choix à faire dans les régies. Si nous revenons au pouvoir à Lille, nous ne ferons pas la régie des boueux. Ce n'est pas là la question de principes.

MILHAUD. — J'envisage donc la question de travail dans les régies. Personne ne conteste que ces conditions soient supérieures. Il y a de plus en plus des commissions ouvrières qui discutent celles-ci.

A Lille, il faut obligatoirement les soumettre à des commissions ouvrières élues aux suffrages des ouvriers.

Le délégué du syndicat ouvrier est adjoint.

De plus, comme on voulait interdire le droit de grève, la classe ouvrière réussit à le faire respecter.

Il ne faut pas retirer les travailleurs dans l'antichambre de l'entreprise ; il faut les associer à la gestion.

Il y a un admirable précédent : les tramways en régie de la Côte-d'Or. Deux délégués des agents font partie du conseil d'administration.

A la Chambre, n'a-t-on pas décidé que trois représentants des agents et sous-agents seraient dans l'administration des chemins de fer de l'Etat ?

C'est l'application d'un principe nouveau.

GUESDE. — C'est la collaboration des classes.

MILHAUD. — Guesde oublie donc ce mouvement admirable du syndicat des fonctionnaires.

GUESDE. — Camarade vous vous chauffez pour un plaisir. (Rumeurs.)

CAMELINAT. — Cela a été appliqué à la commune. Quand j'étais à la Mairie, il y avait un délégué ouvrier de chacun des services dans le conseil d'administration.

Voulez-vous nous avons réussi à mener notre tâche à bien. (Formidable ovation. Cris : Vive la Commune !)

MILHAUD. — Voici la consécration de ma thèse : ce principe a une portée révolutionnaire.

Dans les régies, aux mains du Parti socialiste, dans les communes, nous avons une forme nouvelle de gestion ; c'est l'œuvre d'une société supérieure en face des monopoles privés qui se multiplient.

THOMAS. — Nous ne pouvons rester désarmés contre eux-ci.

MILHAUD. — Si les régies contiennent encore, forcément, du parasitisme, elles ne sont pas au même stade que les capitalistes monopoles.

Ceux-ci s'accroissent. Ils se heurtent à la production internationale, restreignent leur concurrence.

Ceux-ci sont au contraire en état de vie, dont c'est une cause. Les masses nous dépendent si nous ne pouvons rien pour elles.

Si nous leur montrons que les régies non seulement abaissent les prix, développent la production même de l'usage, nous avons peut-être l'électricité dans les plus humbles demeures — nous leur montrons en même temps le vice du capitalisme qui crée, qui multiplie les problèmes — et que les socialistes ne sont que les résolveurs. (Applaudissements prolongés.)

La séance est levée à midi 30.

(Voir la suite en Dernière Heure)

DECORATIONS A VENDRE

Notre enquête à Lille

Comment opéra la bande Valensi et consorts dans notre région.

L'histoire énigmatique de la Ligue Nationale d'Education civique.

Héraldisme, numismatique et... escroquerie.

Nous avons retracé hier quelques heures mémorables de la vie de la Ligue Nationale d'Education Civique, comment elle opéra dans notre région.

Un peu de satisfaction, il nous fit comprendre que cela lui faisait beaucoup de bien.

Quelqu'un lui demanda en langage petit-nègre qui a paru-il cours dans tous les pays :

— « Mieux ? Mieux ? »
Le caïd, en souriant, répondit du tac au tac :
— « Pas ! pas ! »

Ce qui voulait dire qu'il ne comprenait pas un mot de ce qu'on lui disait.

Valensi était plus éloquent. Il me produisit l'effet, non d'un malade de la volonté comme on semble vouloir le faire prendre maintenant à Paris, mais d'un monsieur très intelligent, trop peut-être et dans un certain sens.

Le speech qu'il fit au dessert fut bien tourné. Il parla de décorer tout le monde. Il savait faire vibrer la corde sensible de la vanité. C'était un habile homme !

La mort du chef de gare

Rappelons un fait resté presque ignoré et qui vaut qu'on en conte au début de ce récit des exploits de Valensi et consorts dans notre région.

Valensi avait annoncé qu'il viendrait à Béthune avec sa « mission marocaine ». Le chef de gare de Béthune avait reçu avis de ce grand événement.

« Excellent homme désireux de ne pas créer un nouveau scandale français, on dit qu'il demanda pour que la gare de Béthune soit dignement les envoyés vraiment extraordinaires de Sa Majesté le Sultan de Fez.

Il demanda qu'un service d'ordre lui soit organisé sur les quais, afin d'éviter les incidents de la Commune sur le chemin de fer.

Hélas, lorsqu'arrivèrent les Sérénissimes Seigneurs marocains, rien n'était prêt. Le service d'ordre n'apparut pas. On dut recevoir les princes déshonorés comme de simples particuliers, sans même un gardarme. Il est vrai que le mal-à-réparé était déçu.

Le chef de gare s'excusa près des hôtes, puis s'en alla dans les autorités locales. Il se dit qu'il avait une tendance à regretter l'apoplexie, il en eut une congestion et mourut !

Les « marocains » filèrent à ce moment vers Lille.

Le chef de gare fut leur première victime.

Le coup du Croissant Rouge

Ajoutons quelques détails curieux à ce que nous avons dit hier du fameux banquet du Croissant Rouge à Lille, à l'issue duquel fut faite une ample distribution de distinctions honorifiques mais fantaisistes.

Un des assistants de ce banquet a bien voulu nous en donner quelques impressions.

« Quand je suis arrivé au banquet, j'étais invité et croyais par conséquent n'avoir rien à payer, je trouvais dans un salon, Sald Garder, affalé sur un fauteuil, la tête dans les mains. Il paraissait en proie à une sorte de malaise. Le mal du pays, sans doute.

« Une petite fille s'approcha de lui : Je souffrez, monsieur ? lui demanda-t-elle. Le caïd, qui tenait bien son rôle, ne broncha pas. « Il ne comprend pas le Français », fit-il.

« On se mit à table. Le caïd semblait toujours souffrir. On fit chercher un cachet de pyramide. Un voisin obligé se livra à une sorte de mimique explicative de la façon dont on prend, en Europe, un cachet semblable.

« Ce fut très difficile à faire comprendre à son Honneur Sald Garder.

« Enfin, il s'essaya à nos pratiques civiles et amical en toutant de gros yeux et en se frottant la poitrine en signe « éperantiste ».

« Il doit tout oublier », s'écria le partisan, ses amitiés, ses liaisons, ses préjugés de caste et de la famille.

« Qu'il ne s'avise pas de vouloir soustraire à la France un peuple tel que le nôtre, parce que, dans d'autres temps, il fit la débâche avec lui... »

« Qu'il dépouille tout respect du privilège, toute considération pour la naissance, pour la fortune, pour les prétendus droits du parent ! »

« Qu'il vienne au peuple, aux peuples, aux humbles, franchement, sincèrement, sinon !... »

« Et un geste menaçant acheva sa pensée. J'aurais voulu savoir si elle était encore posée ? dit le président d'un ton en qui perçait peut-être quelque ironie... »

« Oui, dit une voix.

« Et cette fois, ce fut un vieillard qui s'avoua.

« Sous le masque, la face se devinait jaune, terreuse, ridée... »

« Le dos plié, prouvait l'ankylose des vertèbres, dans le suprême effort, qui courbe le paysan sur le sillon.

« Celui-ci, plus épuisé, plus intimement rongé, dit en patoisant :

« Ben ! nous faudrait un de ces beaux messieurs de cour, qui sont empanachés de plumes et de fanfreluches... C'est ben ça qu'il vous dit, pas vrai ? »

« Eh ben, moi, je vous dis que je suis vieux, que j'ai crevé la jambe, que j'ai guêlé des gens de la maréchassée au coin des bois et que j'en ai assésé plus d'un de noble dont il sera lui-même toute ses persécuteurs dont il aura fait partie avant de les renier, l'étendard de la révolte... »

« C'est cela, moi, un grand seigneur... qui soit lui-même un étage entre nos mains dont la tête répond de sa fidélité, s'établisse dans le Ciel et Andrieu, qui répondait, et, énergiquement, il affirmait ses convictions.

« Il risquait sa vie, plus encore, la torture et les galères ; les hommes qu'il entraînaient après lui, sacrifiant leurs femmes, leurs enfants, à sa cause commune.

« Oui, ils étaient prêts à accepter un chef, mais ce chef devait se donner tout entier, sans hésitation, sans réserve... »

On sentait bien qu'il devait s'agir de des intérêts supérieurs du pays et les assistants étaient émus de participer ainsi à la grandeur prochaine de la France.

Vers le mois d'octobre 1910, les intéressés reçurent un jour une lettre de M. Collet leur disant : Je serai ce soir au Grand Hôtel. Je vous y attendrai vers dix heures.

Le soir, à l'heure dite, une dizaine de Lillois et de Roubaisiens se trouvèrent réunis là et M. Collet leur fit savoir par des paroles discrètes que le moment était solennel et qu'il fallait rester entre gens sûrs.

On se mit dans un petit coin et on causa à mi-voix.

C'était grave en effet, très grave ! M. Collet prit la parole :

« Messieurs, je vous ai réunis aujourd'hui pour vous faire participer à un grand mouvement politique qui se dessine... »

« Des événements sérieux vont se produire. Le gouvernement va se trouver modifié. Il s'agit de faire revenir au pouvoir M. Combes que vous connaissez tous ! »

« Attention ! Attention ! »

« Si j'ai désiré assembler ici des personnalités considérables, sans doute, mais peu mêlées jusqu'ici à la politique c'est que nous avons besoin pour notre grande œuvre de gens neufs à l'action sociale, d'esprits indépendants, de vous enfin... »

« Pour dissimuler notre mouvement consistant en France nous avons résolu de réunir toutes les bonnes volontés dans une admirable association qui a pour nom : Ligue Nationale d'Education Civique.

« Sous le couvert d'un groupement humanitaire et éducateur nous ferons de la bonne besogne qu'on saura reconnaître, soyez-en sûrs... »

« Et il fut question de rougir la boutonnière de celui-ci, de pousser celui-là vers les fauteuils profitables du Parlement. On négocia dans les honneurs et l'allégresse qui doit animer tous les bons citoyens quand il s'agit de travailler à la grandeur de la patrie ! On constitua sur-le-champ un Comité provisoire.

M. G., de Roubaix en fut nommé président.

On s'en alla fêter cette union désintéressée dans les grilles de la Ligue Nationale d'Education Civique, plus simplement son programme.

La Ligue Nationale d'Education Civique fondée par un homme illustre qui s'appelle M. Georges-Jules Brassard président général a pour objet de grouper des adhérents qui soit par conférences publiques, soit par des articles de journaux enseignent les devoirs et les vertus publiques — toutes choses en un mot qui permettent de mériter le titre de citoyen.

C'est fort bien comme on voit. Il y a mieux encore !

« La société, dit l'article 2 de ses statuts, se propose également de décerner des récompenses aux citoyens adhérents ou non qui se seront particulièrement distingués par les services rendus à la cause de l'Education Civique. »

« La gracieuse manière des récompenses, des rubans, des croix réapparaît ! Quel doux environnement !

« Le règlement intérieur de la Ligue prévoit en effet ceci :

« Le diplôme ainsi attribué sera accompagné d'un insigne spécial intitulé « Croix d'Honneur du Mérite Civil ». »

« Il comprendra trois classes :

« La première classe : insigne bronze ; deuxième classe : insigne argent ; première classe : insigne or.

« Le président général et le président sont, de droit, titulaires du diplôme de première classe avec insigne spécial.

« L'insigne attribué avec le diplôme est ainsi décrit :

« Ruban avec d'alternatives raies de couleur jaune et rouge (cinq raies et quatre rouges).

« Ce ruban est suspendu une bretelle qui supporte une couronne mi-partie chêne, mi-partie laurier, à laquelle est attachée une croix à quatre branches.

« Chacune de ces branches, ornée en angles, est revêtue d'émail blanc.

« Au centre de la croix, un médaillon rond de couleur tricolore, à l'intérieur duquel sont inscrits les mots : « Mérite Civil ». »

« La France » et au centre de l'écusson le croix à quatre branches.

« La croix est entourée d'une couronne mi-partie chêne, mi-partie laurier.

« Le ruban de la deuxième classe contient une rosette de la même couleur que le ruban — celui de la première classe se compose d'une cravate à laquelle la croix est suspendue.

« Ce ruban permettra aux membres qui en sont détenteurs de se reconnaître en tous lieux.

« Il pourra être porté publiquement à l'occasion de réunions, fêtes, conférences et autres manifestations organisées par la Ligue, sociétés de bienfaisance, Secours mutuels, Souveraineté, etc. »

« Comment ne pas vouloir sauver la République dans de telles conditions ? D'autant plus qu'on ne demandait qu'à l'heureux comme verser qu'un don, un simple coin de ce qui vous voudrait, je dirai mon nom, et j'en aurai raison, leur fallait un chef... même en leurs sursauts de colère il leur tardait d'aller à l'obéir... »

« La Trémouille était debout, les bras croisés, dardant sur ces hommes, à travers les trous du masque, l'éclair de ses yeux noirs.

« Je jurerai, dit-il, et je dirai mon nom... Mais, à tout haut, ici-même, je manquerais aux plus simples règles de la prudence... »

« Si je puis vous être utile, c'est à la condition que mes discours, que mes actes restent dans le secret le plus absolu... »

« Or, qu'est-ce qu'un secret livré à tant d'écouteurs ?... »

« Désignez-m'en d'entre vous, deux, plus encore, si vous le voulez... et à ce prix je m'engage à ne rien dire... »

« Il produisit l'effet cherché, les Frères se consultant à voix basse, chuchotant comme si déjà ils se trouvaient en présence d'un maître.

« Les tonnerres d'accord. Trois d'entre eux furent désignés pour s'aboucher avec le Frère inconnu, et tous acceptèrent d'avance leur décision... C'était le président, puis celui qui avait parlé le premier, et enfin Audebert, le batailleur.

« Le choix fut donc émis et déclaré. Les assistants, après s'être donné l'accolade un à un, disparurent par une issue secrète, et les quatre hommes restèrent seuls.

« Tous quatre, d'un même geste, et comme si un mot d'ordre eût été donné, retirèrent leurs masques. Le premier, qui avait fait fonction de président dit :

« Mais tu es resté sans cela. Chez tous ces rouleurs, chez tous ces ré-

FEUILLETON DU 19 AVRIL — N. 75

La Chambre ardente

GRAND ROMAN HISTORIQUE
par Jules LERMINA

« Levens-nous, battons-nous, bravons la bédard, la polence, les gèbres... et nous jetterons à bas nos ennemis, nos bourreaux !... »

Et quand il eut achevé de parler, un sujet, qui était du Berry, reconna en quelques mots l'événement de la révolte d'un gros de paysans...

On les avait cernés et tués tous jusqu'au dernier... Un autre : En Picardie, des paysans avaient chassé les employés du fisc ; des soldats furent envoyés, qui brûrèrent le village, en repoussant à coups de bâton ceux qui cherchaient à s'échapper du feu.

« Oui, la bataille, oui, la révolte, cria quelqu'un. Mais qui nous aidera ? qui nous soutiendra ? qui nous défendra ? »

« Pour quelques malheureux gentilshommes, qui ruinés eux-mêmes par les traitants, quelquefois se mettent à notre tête, comme le vicomte de Poudens, pour un curé, comme celui de Lavedon, qui marche avec le paysan tout nous est hostile, tout nous menace, tout nous hait !... Et les autres des chemins ont leurs branches chargées de pendus !... »

« Ah ! si on nous donnait aide et concours ! si quelqu'un ayant pitié de notre pauvre état, et un homme vraiment digne du nom d'homme, avait le courage de pousser avec nous le cri de rébellion !... »